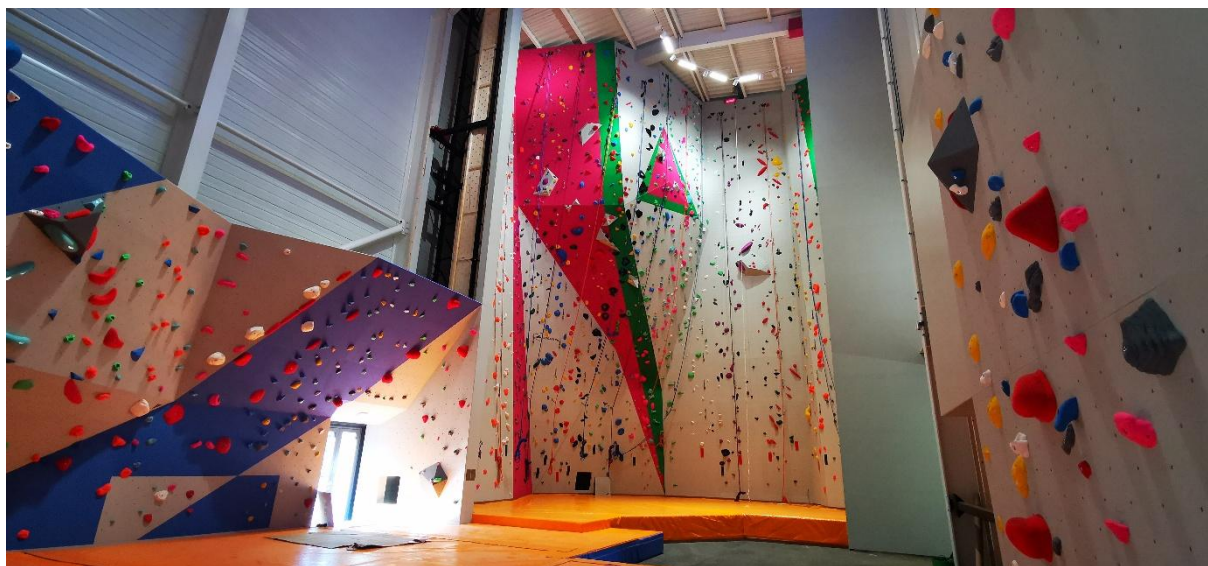


## Note à destination des médias

### **La nouvelle structure d'escalade du SUAPS : un équipement universitaire dédié à la pratique, à la formation et à la compétition**



Mise en service à la rentrée 2025, la nouvelle structure artificielle d'escalade (SAE) du SUAPS de Metz offre désormais à l'Université de Lorraine un équipement complet, spécifiquement dédié à l'escalade. Avec ses 360 m<sup>2</sup>, ses 16,50 mètres de hauteur et ses différents espaces de pratique, elle répond aux besoins croissants des étudiants, des personnels, des formations SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) et STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), ainsi que des établissements partenaires.

#### **Un projet universitaire porté depuis plus de 20 ans**

La création de cette structure est l'aboutissement d'une réflexion engagée de longue date par le SUAPS et le département STAPS de Metz. La pratique universitaire de l'escalade s'est développée à Metz dès la fin des années 1990. Jusqu'à la réalisation de la nouvelle SAE, les étudiants et les personnels devaient principalement composer avec des créneaux limités dans des équipements municipaux, partagés avec les établissements scolaires, les clubs et d'autres activités sportives. Cette situation ne permettait pas de répondre pleinement à la demande et constituait également une contrainte pour les formations STAPS, qui intègrent l'escalade dans leurs enseignements.

Dès 2004-2005, le SUAPS avait engagé un projet visant à développer ses propres installations. Une première structure de bloc a ainsi été mise en service au Saulcy en 2008. Les contraintes financières n'avaient pas permis de réaliser le projet dans son ensemble.

Les réflexions communes entre le SUAPS et le STAPS se sont poursuivies, avec notamment des projets formalisés en 2010 puis en 2014. Ils identifiaient déjà plusieurs besoins : disposer d'un équipement dédié,

augmenter les capacités d'accueil, proposer à la fois de l'escalade avec encordement et du bloc, faciliter l'accueil des groupes étudiants et scolaires et permettre le développement de la pratique sportive universitaire. La nouvelle SAE vient concrétiser cette ambition.

### Un équipement complet pour toutes les formes de pratique

D'une superficie de 360 m<sup>2</sup>, le bâtiment atteint 16,50 mètres de hauteur. Il réunit au sein d'un même équipement plusieurs disciplines et niveaux de pratique :

- **Un secteur de difficulté de 15 mètres**

Le secteur principal permet la pratique de l'escalade encordée sur des voies de 15 mètres. Les grimpeurs peuvent évoluer en tête ou en moulinette, avec un apprentissage des techniques de sécurité propres à l'escalade sur structure artificielle.

- **Un couloir de vitesse homologué**

La SAE dispose également d'un couloir de vitesse de 15 mètres, homologué et normé. Cette installation permet une pratique chronométrée et la mesure des performances de rapidité d'ascension.

- **Un espace bloc**

Une partie de la structure est consacrée au bloc, une forme d'escalade pratiquée sans corde ni baudrier, à une hauteur maximale de 4,50 mètres au-dessus de tapis de réception spécifiques. Cet espace permet notamment de travailler les aspects techniques de l'escalade et d'accueillir des pratiquants de niveaux différents.



- **Des équipements spécialisés :**

- La structure est complétée par un Kilterboard, pan d'escalade inclinable de 0° à 70°, doté de prises lumineuses et connecté à une application.
- Un pan Güllich permet également de travailler le renforcement musculaire spécifique à la pratique de l'escalade.
- Un local de stockage situé à proximité immédiate des espaces de grimpe facilite par ailleurs la gestion du matériel.

### Environ 450 pratiquants chaque année

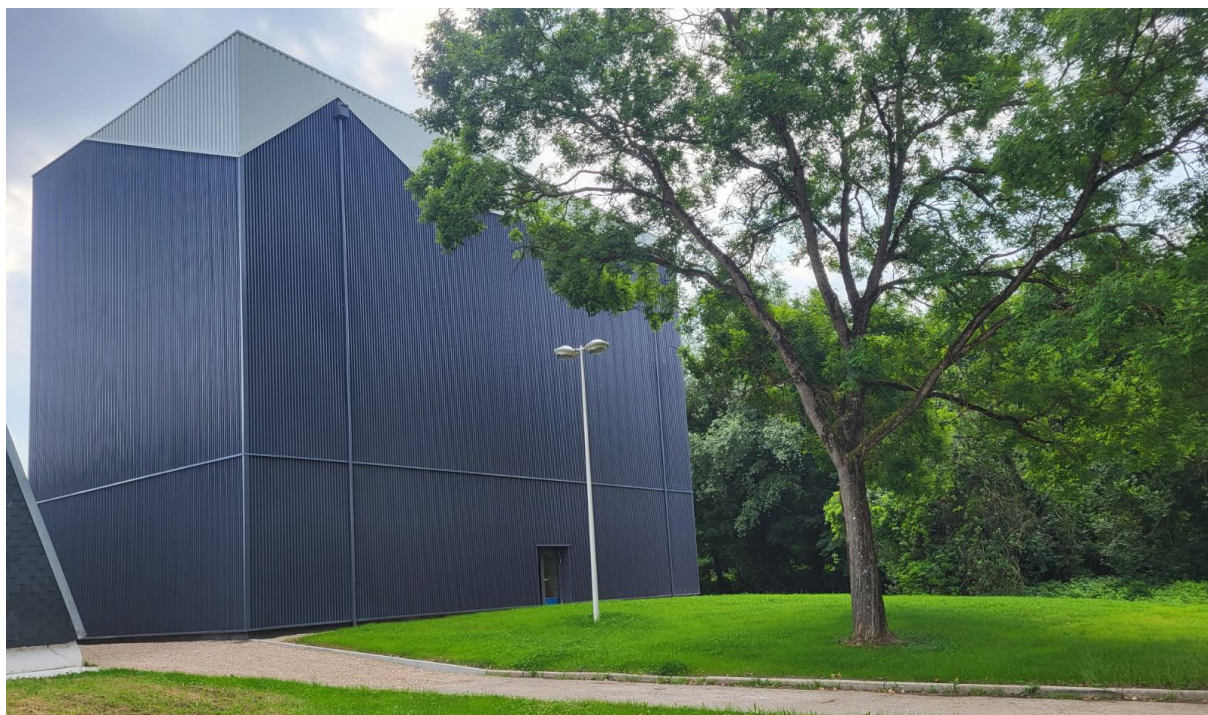
La nouvelle SAE répond aux besoins d'environ 450 pratiquants inscrits chaque année universitaire. Elle est destinée à plusieurs publics et usages :

- les étudiants et personnels, dans le cadre des activités « Sport pour tous » du SUAPS ;
- les formations SUAPS et STAPS, pour les enseignements et la formation des étudiants ;
- le sport de compétition universitaire, notamment dans le cadre des championnats académiques et inter-académiques ;
- les établissements scolaires partenaires, accueillis dans le cadre de conventions ;
- l'IPMS (Institut professionnel des métiers du sport).

La nouvelle structure permet aux étudiants du STAPS de disposer d'un équipement adapté à l'enseignement de l'escalade, directement sur leur site de formation. Elle offre au SUAPS les conditions nécessaires au développement de ses activités et à l'accueil d'un nombre plus important de pratiquants. La possibilité de réunir plusieurs formes d'escalade au sein d'un même lieu permet également de faire coexister des pratiques et des niveaux différents.

L'équipement a également été pensé dans une logique d'ouverture. Des conventions permettent son utilisation par plusieurs établissements scolaires de la métropole messine, le collège Arsenal, le collège Jean Rostand, le lycée Georges-de-La-Tour et l'IPMS.

### Une architecture inspirée de l'univers de la montagne



Au-delà de sa fonction sportive, le bâtiment possède une identité architecturale affirmée. **Sa conception évoque une montagne**, à travers l'association d'un bardage gris et d'inserts en polycarbonate translucide. Le bâtiment est constitué d'une charpente métallique, d'un bardage isolé et d'une toiture-terrasse végétalisée, conformément aux orientations du Plan local d'urbanisme de l'Eurométropole de Metz. Une galerie assure la liaison avec le bâtiment existant.

L'aménagement est complété par un préau situé devant le bâtiment historique, destiné notamment à accueillir des vélos à production d'énergie et des tables, créant un nouvel espace de services et de convivialité pour les usagers.



## Un investissement de plus de 2 millions d'euros

L'opération représente un investissement total de 2 010 000 millions d'euros, financé par la CVEC, (Contribution Vie Etudiante et de Campus) et l'Université de Lorraine.

CVEC 68% : 1 368 000 € dont 120 000 € pour le préau

UL 32% : 642 000 €

## Ce qu'il faut retenir

Avec cette nouvelle structure, l'Université de Lorraine dispose désormais à Metz d'un équipement spécifiquement consacré à l'escalade, capable de répondre à la diversité des pratiques et des publics. Fruit d'une réflexion engagée depuis plusieurs années par le SUAPS et le STAPS, la SAE permet de développer simultanément la pratique sportive pour tous, la formation, l'accueil de groupes scolaires et la compétition universitaire. Elle marque ainsi une nouvelle étape dans le développement de l'offre sportive universitaire sur le site messin de l'Université de Lorraine et dans l'ouverture de l'université sur son territoire.

\*\*\*

Prises de paroles lors de l'inauguration :

- **Pierre Degott**, vice-président du Conseil de la vie universitaire de l'Université de Lorraine
- **Hélène Boulanger**, présidente de l'Université de Lorraine
- **Corinne Friot**, vice-présidente de l'Eurométropole de Metz et conseillère déléguée auprès de l'adjointe aux sports de la Ville de Metz

Photos en téléchargement sur ce lien : <https://u2l.fr/xqc4b8>

## CONTACT PRESSE

Fanny Lienhardt

Université de Lorraine

Chargée de relations presse

06 75 04 85 65 | [Espace presse](#)